

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Purificia 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 43 97 19
bfcdijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

COMMUNE DE QUARRÉ-LES-TOMBES

Mairie
1 place de l'Église
89630 Quarré-les-Tombes
03 86 32 23 38
mairie-quarre@wanadoo.fr
www.quarrelestombes.fr

LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT GEORGES DE QUARRÉ LES TOMBES

2 chemin du Croisé
89630 Quarré-les-Tombes
03 86 32 25 20
mrga@orange.fr



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Quarré-les-Tombes - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

FONDATION
DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Saint-Georges
de Quarré-les-Tombes
Yonne



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Contribuons à la restauration de notre patrimoine !

◆ LE PROJET

C'est le mobilier de la chapelle gauche, celle de la Vierge, qui fait aujourd'hui l'objet du projet de restauration, à savoir les statues de sainte Catherine et de saint Joseph. La première, en pierre, date du XVIIIe siècle, et doit faire l'objet d'un nettoyage minutieux ; des sondages sont prévus pour mettre au jour la polychromie subsistant sous le badigeon blanc qui la recouvre. La seconde, en plâtre, a été réalisée au XIXe siècle ; son nettoyage permettra d'effectuer des retouches à l'aquarelle sur les couleurs écaillées et de combler les parties abîmées au plâtre.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Ce sont les moines de Moutiers-St-Jean, responsables de la paroisse, qui élèvent l'église St-Georges au XVIe siècle. Depuis, l'édifice a été plusieurs fois agrandi et remanié. Au XIXe siècle sous l'égide de l'abbé Henry, célèbre historien, il prend son aspect actuel. D'une grande richesse, le patrimoine monumental et mobilier de l'église fait depuis 2008 l'objet d'une restauration progressive : tourelles nord et sud, chapelle Ste Anne, chapelle des fonts baptismaux, statues, vitrail, retable du XVIIe siècle, chaire, tableau de l'Assomption, lustres, fauteuils...

◆ LA MOBILISATION

Depuis des années, la forte mobilisation de tous, portée par l'association des Amis de l'église St-Georges de Quarré-les-Tombes a permis d'assurer la restauration de nombreux éléments du patrimoine attaché à ce beau monument, véritable cœur historique et culturel du bourg. Vous pouvez apporter votre aide à notre projet en faisant un don par chèque ou en ligne via le site internet sécurisé de la Fondation du patrimoine. Tous les donateurs pourront bénéficier d'avantages fiscaux incitatifs. La Fondation du patrimoine pourra apporter un financement complémentaire en fonction du montant de la collecte de dons.

Mobilisons-nous !

Montant des travaux	6 190 €
Objectif de collecte	4 000 €
Début des travaux	Décembre 2022

Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Georges de Quarré-les-Tombes

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/14336

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'église Saint-Georges de Quarré-les-Tombes

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Credit photos © Commune de Quarré-les-Tombes

